

roi Édouard VII. Au cours de cette réunion, M. James H. Richardson a proposé que la feuille d'érable soit choisie comme emblème officiel du Canada, proposition qui a été adoptée à l'unanimité.

Suite à cette initiative, tous les Canadiens d'origine, c'est-à-dire tous les gens nés au Canada, qu'ils aient été membres de sociétés nationales ou non, arboraient la feuille d'érable et tenaient à la main des branches d'érable tout au long du défilé organisé en l'honneur du prince trois semaines plus tard. C'est là que la feuille d'érable a d'abord été acclamée officiellement et publiquement comme emblème national du Canada. On a également fait grand usage de la feuille d'érable à des fins décoratives sous forme de brochures ou d'épingles, au cours de cette période de célébrations.

Il semble toutefois que l'Angleterre associait déjà la feuille d'érable au Canada à cette époque, car "la porcelaine de Worcester qu'avait emportée la suite du prince portait un entrelacs de feuilles surmonté d'une couronne et des armoiries du prince de Galles".

Le 1^{er} juillet 1867 marque la signature des documents confédératifs. Peu de temps après, cette même année, M. Alexander Muir, instituteur torontois, écrivait les paroles et la musique qui allaient bientôt devenir célèbres de *The Maple Leaf Forever*, chanté en public pour la première fois à l'occasion d'une manifestation patriotique à Beaverton (Ontario) le 24 mai 1871. Le 26 mai 1868, la reine Victoria avait accordé la permission à l'Ontario et au Québec d'incorporer la feuille d'érable à leurs armoiries.

Pendant la Guerre des Boers et la Première Guerre mondiale, les insignes de régiment des Forces expéditionnaires canadiennes portaient la feuille d'érable. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, on a encore représenté la nationalité du Canada au moyen de la feuille d'érable sur les uniformes de l'armée, sur les navires et sur les panneaux-indicateurs. Les Forces armées et les corps de police du Canada portent encore aujourd'hui le trifolié d'érable sur leurs insignes et leurs boutons.

Le 21 novembre 1921, une proclamation du roi George V décrétait les armoiries du Canada. Ce sceau officiel comprend un écu divisé en cinq sections, dont quatre d'égale grandeur représentent l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande et la France et renferment les emblèmes respectifs de ces pays, soit trois lions, un seul lion, une harpe et trois fleurs de lis. Au-dessous, dans la section à la base de l'écu, figure l'emblème du Canada, c'est-à-dire un trifolié d'érable vert sur une seule tige, semblable à celui qui orne les armoiries accordées à l'Ontario et au Québec par la reine Victoria en 1868.

Au-dessus de l'écu, se trouve le cimier: un léopard d'or couronné royalement et tenant de la patte dextre une feuille d'érable de gueules nervée d'or. L'écu et le cimier ont comme supports, à dextre, un lion d'or lampassé de gueules, entre les pattes antérieures une lance d'argent aiguisée d'or au sommet et déployant à dextre la bannière de l'union britannique; à senestre, une licorne d'argent, lampassée de gueules, armée, crinée et onglée d'or, collectée d'une couronne à croix pattées et à fleur de lis et enchaînée du même, enfin, à la queue fourchée aussi du même, entre